

VECOLE DE COLLINWOOD, AVEC QUELQUES CROQUIS FAISANT VOIR COMMENT LES ENFANTS ONT ETE BRULES DANS CETTE TRAPPE DE LA MORT, OU SE SONT TUES EN SAUTANT PAR LES FENETRES.

UNE LIGUE ANTI-ANNEXIONNISTE

Le Conseil de Maisonneuve s'est réuni au sujet du projet de loi de la Cité de Montréal pour annexer les municipalités suburbaines, et demande aux municipalités voisines de se liquer pour combattre cette mesure.

L'échevin Alex. Michaud a proposé au conseil de Maisonneuve, hier soir, que le secrétaire soit autorisé à préparer une requête qui sera soumise aux contribuables à l'effet de proposer au projet de loi de la Cité de Montréal pour annexer Maisonneuve, Delorimier, la Ville Saint-Louis. Cette proposition a été adoptée unanimement par les échevins présents.

M. Michaud a été plus loin que cela, et il a émis l'opinion que toutes les municipalités suburbaines comme Saint-Louis, Delorimier, et autres devraient se liquer pour aller à Québec combattre ce projet de loi qu'il qualifie d'arbitraire et d'inique. En face de l'administration de Montréal dans les parties déjà annexées, M. Michaud se demande si les contribuables peuvent attendre quelque chose de mieux pour l'avenir.

L'échevin Dufresne déclare que le

maire Drummond, de Rosemount, est allé le voir pour organiser une résistance semblable.

M. Michaud ajoute que de semblables représentations ont été faites de la part de citoyens de Saint-Louis et de Delorimier. En terminant son discours, M. Michaud se demande si la Ville de Montréal n'a pas pour but d'exploiter les municipalités suburbaines par ce système d'annexion forcée à outrance.

A cette assemblée du conseil que présidait le maire T. Beau, étaient aussi présents : les échevins A. Michaud, H. Ricard, O. Dufresne et Charles Bélanger.

Une lumière sera posée au coin des rues Sainte-Catherine et William David.

La liste des électeurs pour les fins parlementaires est homologuée après y avoir ajouté 121 nouveaux noms.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'exposition internationale canadienne à Montréal en 1911.—La ville et le Grand-Tronc-Pacifique.

Assemblée fort nombreuse, hier après-midi, à la réunion hebdomadaire de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Isaie Préfontaine. Le comité des expositions rapporte progrès. Il s'est réuni le vendredi, 28 février dernier, sous la présidence de M. Guillaume Boivin.

Étaient présents : MM. Isaie Préfontaine, président de la Chambre, J. P. Muller, J. Perron et le Secrétaire.

Ce comité, après avoir repris connaissance de la résolution du Conseil de cette Chambre, lui référant l'étude de la question d'une exposition internationale à Montréal, traitée dans le discours-programme du président de la Chambre à la récente assemblée annuelle, avec pouvoir de faire toutes démarches, études et autres travaux nécessaires ou utiles au succès du projet, a considéré opportun de consulter à ce sujet Son Honneur le maire de Montréal.

De Ville, pour aller à Québec, obtenir de la législature les amendements nécessaires pour que la ville puisse aider pécuniairement le projet d'exposition internationale.

Il est ensuite décidé de référer de nouveau au comité des affaires municipales l'étude du rapport déjà adopté, recommandant la création d'un département des travaux publics à l'hôtel de ville.

Ce département se composerait d'un certain nombre d'ingénieurs chargés de la haute surveillance et de la direction de tous les travaux publics de la ville. Ce système remédierait à ce qu'il y a présentement dans l'exécution de ces travaux. Le comité des affaires municipales est prié de faire connaître le plus tôt possible les moyens à prendre pour donner suite à ce projet.

On a aussi considéré la question de demander au Grand Tronc Pacifique le rattachement de sa ligne principale à la ligne de la ville, se rendant jusqu'à Montréal. Le comité du transport a été chargé d'étudier spécialement la question.

Le secrétaire donna lecture d'un accusé de réception par les députés fédéraux du district F. D. Monk, H. B. Ames, M. Martin et J. C. Walsh de la résolution adoptée par le conseil de la Chambre relativement aux changements proposés dans le système d'administration des Cours d'Administration en Canada. Il donna aussi communication du programme et de l'invitation envoyés par les promoteurs du premier congrès international d'entrepreneurs et ustensiles frigorifiques.

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, asséptiser, asséptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connaît pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRÉSOBÈNE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme le toux de la grippe ou de la bronchite, dont on écarte les lésions, terraines propices aux bactéries. On donne de la respiration aux asthmatiques, aux emphysémateux. On favorise les voies respiratoires de l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRÉSOBÈNE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon.

Dépôt général : Pharmacie Décarie, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

VETEMENTS DE PRINTEMPS POUR GARÇONNETS



Notre assortiment de vêtements de printemps pour garçonnets donne une idée du style et de l'élégance que des dessinateurs habiles peuvent donner à l'accomplissement des garçonnets, et des économies à réaliser. Aux points de vue de la variété, de la qualité et de l'exclusivisme, c'est le plus important magasin de vêtements de garçonnets, et ces caractéristiques, si on y ajoute des prix modiques, sont doublement attrayantes.

L'exposition sera continuée demain.

Complets Norfolk pour garçonnets, en homespun, avec culottes droites, très chics, carreaux et carreaux superposés, depuis	\$4.50
Complets Norfolk pour garçonnets, jolies nuances, de brun et bruyère, (pure laine), depuis	\$4.75
Complets à 3 articles pour garçonnets, en tweed écossais, pure laine, nuances moyennes, effets "herringbone", depuis	\$6.50
Complets d'adolescents, en très joli tweed, coupe les plus nouvelles, parements simples ou doubles, depuis	\$8.50
Pardessus de printemps pour garçonnets, style "box", en drap "cover" anglais pure laine, depuis	\$5.50
Pantalons désassortis en grande variété, pour garçonnets, 69c, 99c, \$1.25 et	\$1.50

107 ETAGE

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne

REGLES DE DISCIPLINE

ELLES SONT EN VIGUEUR, AU PACIFIQUE CANADIEN, DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER.

Depuis le 1^{er} février, les nouvelles règles de discipline du Pacifique Canadien sont en vigueur. Tous les manquements antérieurs ont été biffés et dorénavant les fautes comme les mérites sont enregistrées par points. Les employés peuvent, comme auparavant être sommairement renvoyés pour les fautes suivantes : insubordination, ivresse en service et hors du service, fréquentation des buvettes et des maisons de mauvaise réputation, usage de boissons enivrantes pendant le service, incapacité, malhonnêteté, erreurs dans l'exécution des ordres au sujet du mouvement des trains. Toute répétition d'une offense compte double et le renvoi suivra d'où mauvais points. Le bon service est récompensé par une diminution annuelle de vingt mauvais points. Chaque fois qu'un mauvais point est donné, il est accompagné d'un avertissement.

L'ARMÉE DU SALUT

ELLE N'ENVERRA PAS D'IMMIGRANTS DANS NOTRE PROVINCE, AVANT QUELQUE TEMPS.

Le commissaire Coombs, de l'Armée du Salut, est parti pour New York, en route pour l'Angleterre où il ira voir le général Booth. Il dit que l'armée n'enverra pas maintenant d'immigrants dans la province de Québec. Il a des offres de terres de particuliers, mais pas du gouvernement. Environ 2,000 immigrants arriveront de Glasgow vers la fin du mois pour les Provinces Maritimes et l'Ontario.

CONDOLEANCES

Les Chanteurs de Notre-Dame réunis en assemblée générale ont adopté une résolution de condoléance à l'occasion de la mort de Mme Zoé Matte, grand-mère de M. Antonio Letourneau, organisateur suppléant de Notre-Dame et l'un de leurs confrères.

Layton Bros, seuls agents pour les superbes pianos Karm, d'Ontario, pianos Behr Bros, de New-York, pianos Brinmead, de renommée universelle, d'Angleterre, et pianos automatiques Howard, de New-York.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 6 — Le cheval d'un nommé Thivierge a pris le mors aux dents à St Roch, et le jeune Filion, qui était dans la voiture, s'est infligé de douloureuses blessures en sautant sur le sol glacé.

— A Jacques-Cartier, un garçonnet du nom de Philéas Arseneault, a été renversé hier par une voiture et a reçu de douloureuses contusions.

— Les membres du club de Chasse à Courne ont donné un très joli souper, hier soir, en leur salle du club à Ste Foye.

— Ce soir, à huit heures, Mgr J. C. K. Lafflamme donnera à l'Université Laval une conférence. Sujet : "La Colonisation et les forêts."

— Un autre squelette a été mis au jour, hier, au Cap Blanc, par les ouvriers de M. Davis. On se souvient que la semaine dernière une semblable découverte avait été faite. Le coroner Jolicoeur, tout probablement, fera enquête.

— M. C. A. Paquet, de Boston, Mass., en visite à Québec, a été frappé de paralysie chez M. E. T. Lachance, son parent.

— On annonce que le rang Saresto, faisant ci-devant partie de la municipalité de Notre-Dame de la Victoire de Lévis, en a été retranché conformément à une requête signée des citoyens de la localité. Il fera désormais partie de la municipalité de St Louis de Gonzague à P'tendree.

— Les derniers disparus : A Saint-Sauveur, à l'âge de 51 ans, Georges Matte, époux de Mme Joséphine Bédard; Mme Vitaline Cardinal, épouse de Isaac Gervais, à l'âge de 55 ans.

— A Saint-Roch, à l'âge de 9 ans, Anne Marie-Marguerite, enfant de Joseph Jobin.

COURS PUBLICS

De l'Association Saint-Jean-Baptiste au Monument National, ce soir à 8 heures.

Histoire du Canada. Salle No 11. Conférencier : l'abbé L. A. Desrosiers. Sujet : "Le grand banc de Terre-Neuve Verrazano."

Cours d'électricité. Salle No 14. Prof. F. Thomas.

Cours des Mines. Salle No 6. Prof. L. Schlier.

Il est demandé partout, parce qu'on reconnaît qu'il est le pur jus de la vigne et d'un arôme incomparable.

Essayez-le. Il est vendu chez tous les marchands.



C'est un tonique souverain contre l'épuisement, un remède infailible contre la grippe.

Demandez-le à votre médecin. Il le connaît.

AGENTS :

La Cie Claudon Ltée,
749 RUE ST DENIS. Tél. Bell Est 4263.

IL SUCCEDERA AU GENERAL LAKE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 6 — Le brigadier général Otter a décliné l'offre du ministre impérial de la guerre de prendre le commandement de la cinquième brigade d'infanterie à Adersbut, à partir du premier de mai ; il a accepté de se joindre au personnel des quartiers généraux à Ottawa, où son expérience sera d'une grande utilité à toute la milice du Canada.

Le terme d'office du général Lake au Canada en qualité de chef du personnel expire en novembre prochain. Durant la période qu'il a occupé cette position, il a inauguré plusieurs réformes relatives au service de la milice et le département est maintenant organisé sur des bases solides. Il est entendu que pendant les derniers six mois qu'il passera au Canada, le général Lake sera chargé de faire l'inspection de toutes les milices et d'indiquer les déficiences et les réformes à opérer.

La position d'inspecteur-général est actuellement occupée en raison de la mort du brigadier général Vidal.

Le général Otter deviendra donc le successeur du général Lake.

Le ministre de la milice s'occupe actuellement de préparer la mobilisation des troupes à Québec, l'été prochain.

Si les problèmes du transport, du communisme, etc., peuvent être résolus d'une façon satisfaisante, 15,000 hommes camperont sur les plaines d'Abraham pendant une semaine.

LE R. P. PAMPALON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lévis, 6 — Comme la "Presse" l'a annoncé dans le temps, le distingué P. Lemieux, le provincial des Réformistes au Canada, a été envoyé par ses supérieurs majeurs à la maison de son ordre à Saint-Anne de Beaupré, en qualité de supérieur. L'A. le R. P. Lemieux est aussi spécialement chargé, conjointement avec l'officialité diocésaine de Québec, de travailler à la cause du R. P. Pampalon, de son ordre décédé il y a quelques années en odeur de sainteté.

Plusieurs témoins ont déjà été entendus. Hier, c'était le tour du R. P. Athur, O. C. R., de l'abbaye de N.-D. du Lac d'Okla, l'un des confrères de classe du religieux défunt. La cause de béatification est en bonne voie.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Louis Gatten, qui s'est chargé des détails des funérailles de Mme Basile Dalgénault, la centenaire décedée la semaine dernière, désire, par la voie de la "Presse", remercier toutes les personnes qui lui ont manifesté leurs sympathies pendant la maladie et à la mort de la vénérable aïeule. La famille reconnaissante a daigné insérer la "Presse" dans la liste des personnes ou des institutions qu'elle désire remercier.

LES DEBARDEURS DANS QUEBEC

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

Québec, 6 — Deux des principaux officiers de la Chambre de Commerce de Québec ont eu une entrevue avec un de nos plus importants armateurs, au sujet des débardeurs.

Au cours de cette entrevue, cet armateur a dit qu'il y avait à distinguer, quant au travail, entre le chargement des billets, du bois carré, pris dans l'eau ou détaché des radeaux, et le chargement du bois scié, de la planche, des madriers, des douves, etc.

Le chargement des billets est dangereux et exige une certaine habileté. Le chargement des madriers, de la planche ou des douves, à bord des vaisseaux peut être fait par n'importe quel journalier venu.

Il n'est pas plus difficile à effectuer que le chargement de n'importe quelle denrée, ou produit quelconque, barils de farine, épicerie, etc., etc., et par conséquent les débardeurs ne devraient pas exiger pour le chargement de ces marchandises, ce qui est relativement très facile à faire, le prix qu'ils exigent pour le chargement des billets.

Le C.P.R. et les autres lignes de steamers qui ne reçoivent à bord de leurs vaisseaux que des cargaisons de marchandises générales, paieraient bien déterminés à ne payer à Montréal comme à Québec, qu'un prix uniforme et raisonnable pour le chargement de leurs vaisseaux, et l'autorité municipale à Québec paraît être de son côté bien déterminée à leur prêter main forte, s'il y a lieu.

CACHETS DU DR FRED. DEMERS

Contre la mal de tête, guérison en 5 minutes de tous maux de tête, les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred Demers, gravé sur chaque cachet.

AVIS SPECIAL

On trouve de nombreuses améliorations brevetées dans les nouveaux pianos droits Leach améliorés. Voyez l'assortiment de caisses en acajou et noyer, reçu par la Leach Piano Co. Ltd., 560 rue Ste Catherine, Ouest, près Drummond. Prix depuis \$375, payable \$10 comptant et \$7 par mois; trois ans sans intérêt.

LA FARINE LA PLUS UNIFORME

sous le rapport de la pureté et de la force, c'est la "FIVE ROSES," parce qu'elle est fabriquée selon des méthodes modernes qui ne laissent rien au hasard. Ces procédés que nous employons dans nos moulins sont si soigneusement parfaits et la qualité du blé que nous achetons est si excellente, qu'il est pratiquement impossible qu'il y ait variation dans la haute qualité uniforme de la "FIVE ROSES." Faire la pâte avec cette farine est plus facile qu'avec les marques ordinaires, parce que les mêmes méthodes peuvent être employées chaque jour. Demandez à votre épicer, aujourd'hui, un sac de "FIVE ROSES."

Lake of the Woods Milling Co., LIMITED. 2-4-6

Beecham's Pills

(Pillules Beecham) Quand le manque d'appétit est causé par un excès de nourriture, prenez les Pillules Beecham pour enlever la sensation de lourdeur. Quand l'estomac fatigué refuse toute nourriture, faites usage des Beecham's Pills. Invariablement elles facilitent la digestion et

Donnent Bon Appétit

Vendues partout. En boîtes, 25 c. et 50 c.

Ne manquez pas de lire dans la REVUE POPULAIRE de mars, le dramatique roman d'amour : LA BELLE MAROCAINE. Actualité, nouvelles, superbes gravures. 10c le numéro dans tous les dépôts.

A 6, 9

LA MAISON MODERNE

Magazine essentiellement canadien, instructif, moral, amusant, irréprochable. Abonnement : Canada, 60c par année. Abonnement : États-Unis, 10c par année. Un numéro spécimen sera envoyé GRATUITS à toute personne qui en fera la demande. Adressez : "Maison Moderne," 16 rue Saint-Vincent, Montréal. 69-14-9

Si BELL fait ses dents employez le Strop Canin de Mme Winslow, pour dentition d'enfant; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

Méfiez-vous des Changements de Saisons ! Voici le Printemps !

Une des Saisons les plus Redoutables de l'Année.

C'est le moment où il faut chasser les germes de la maladie en prenant un Bon Tonique, pour purifier, vivifier et enrichir le sang, car la vie, la chaleur naturelle, la force, la santé, viennent du sang.

LE VIN ST-MICHEL

EST LE ROI DES TONIQUES, C'EST LE REMÈDE DU JOUR.

Plus de 25,000 Certificats Attestent les Guérisons Produites par ce Stimulant hors ligne.

En prenant le VIN ST MICHEL, vous n'avez rien à changer à vos habitudes journalières, aucun régime à suivre. La guérison s'opère en dégustant, trois fois par jour, un verre de vin riche, généreux et agréable au goût. C'est l'idéal des traitements, car l'effet bienfaisant de ce cordial se fait sentir dès les premières doses. L'appétit devient meilleur, la digestion se fait facilement, le sommeil est paisible, la pâleur disparaît pour faire place au teint rosé, l'esprit se réveille, les muscles se développent, le système nerveux devient fort et le sang circule coloré et chaud dans les veines et la vie s'écoule douce et heureuse, sans souci des maladies.



TEMPERATURE

Grand vent du sud-ouest, plus doux avec neige ou pluie.
Samedi, grand vent de l'ouest, doux.

6 mars 1908.
Bulletin d'après le thermomètre de Hiram et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :
Aujourd'hui maximum... 25
Minimum... 13
Même date l'an dernier... 25
Aujourd'hui minimum... 13
Même date l'an dernier... 13
Baromètre... 8. a. m., 20.29; 11 a. m., 20.37; 1 h. m., 20.10.

NOUVELLE LOI D'IMMIGRATION

L'agence d'immigration de Montréal vient de recevoir un ordre en conseil d'Ottawa, à l'effet de refuser l'entrée du Canada aux immigrants pauvres, à moins qu'on ne soit porteur d'un passe-port signé par le surintendant du Bureau d'immigration de Londres, M. Jehovah Smith. Cette loi sera mise en vigueur le 15 avril prochain.

La classe d'immigrants se trouve ainsi meilleure, étant mieux choisie. On aura de cette façon non pas seulement de bons travailleurs, mais des gens qui ont montré une certaine habileté en intelligence dans leur pays natal, en faisant certaines économies.

UNE BONNE NOMINATION

Monsieur L. T. Blagdon, de la Rivière du Loup, vient d'être nommé par l'administration de l'intercolonial, le chef du mouvement des trains. C'est un poste de grande responsabilité, puisque le croisement des convois doit être fixé dans sa mémoire et dépend de sa volonté. Mais il est bien l'homme pour cette situation; car il a été élevé dans les chemins de fer où il compte vingt-huit années de services. Il ne doit cette promotion qu'à son mérite personnel, à son talent et à la grande confiance qu'il a su inspirer à ses chefs.

La Rivière du Loup est le centre le plus important de l'intercolonial comme complications de circulation. De là partent tous les ordres entre Ste Flavie et Montréal pour le mouvement des trains.

Nous félicitons cet homme recommandable de la distinction qui lui arrive.

UNE COMPAGNIE FLORISSANTE

LES DIRECTEURS DE LA "QUEBEC LAND COMPANY", REUNIS HIER AU FRONTENAC, FELICITENT LEUR PRESIDENT.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 6 — Il y a eu, hier soir, au Château Frontenac, une assemblée annuelle des actionnaires de la "Quebec Land Company", sous la présidence de l'honorable E. B. Garneau, conseiller législatif.

Étaient présents: les honorables T. Berthiaume, propriétaire de la "Presse"; Adolphe Turgeon, ministre des terres et forêts; F. X. Dupuis, recorder de Montréal; MM. L. A. Wilson, de Montréal, Charles Lacroix, assistant procureur-général, et I. N. Belland, C. R.

Les rapports des transactions de l'année dernière ont été trouvés très satisfaisants et on a voté des félicitations à l'honorable président, M. E. B. Garneau. Des projets de la plus haute importance ont été soumis et Québec ne peut manquer de bénéficier largement des superbes projets de cette importante compagnie.

On a procédé à l'élection des officiers et le même bureau de direction a été réélu pour l'année présente.

Président, Hon. E. B. Garneau; vice-président, M. L. A. Wilson, de Montréal; directeurs: Hon. T. Berthiaume, Hon. A. Turgeon et l'hon. F. X. Dupuis; secrétaire, M. Arthur Berthiaume; trésorier, M. Jas. A. McGowan.

AUX ELEVÉS DU CONSERVATOIRE

Pour répondre aux nombreuses demandes d'entrée au conservatoire adressées à M. Lassalle, celui-ci nous prie de bien vouloir faire savoir aux postulants qu'ils peuvent suivre les cours gratuits au Monument et bien qu'ils auront évidemment perdu un temps utile, il n'est jamais trop tard pour bien faire et qu'il les admettra avec le plus grand plaisir. Cours gratuits mardi prochain à 8 h. 34, au Monument National.

LA CAPTURE DE PAUL NICOLLO

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
Bale du Fèvre, 6. — C'est M. Wilfrid Pelletier, de Pierreville, qui a opéré l'arrestation de l'Italien Paul Nicollo, dont la "Presse" rapportait hier les étranges révélations.

Si l'auteur du drame de la Bale du Fèvre a dit vrai et appartient à la "Main Noire", M. Pelletier peut se vanter de la capture qu'il a faite.

Ayez des annonces suffisantes et vos vendeurs vous paraîtront moins insuffisants.

LES TEMOINS SAISIS D'HORREUR

Une femme et son jeune enfant sont renversés par un cheval qui avait pris le mors aux dents, hier après-midi, rue Rachel. — Par une protection toute providentielle, les blessures sont peu graves.

Le cheval de M. Solomon, marchand, No 1149 du Boulevard Saint-Laurent, a pris le mors aux dents, hier après-midi, et dans sa course furieuse, l'animal a failli tuer une femme et un jeune enfant.

Voici comment la chose est arrivée: le cheval était conduit par M. Joseph Flagg, percepteur pour M. Solomon, et, en passant dans la rue Rachel, la voiture monta accidentellement sur un banc de neige et versa.

L'animal, effrayé, prit l'épouvante, et en arrivant à l'angle de la rue Cadieux, frappa Mme William Sangster, No 1166 rue Waverly, et son jeune enfant qu'elle conduisait dans un petit carrosse.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

On courut le ramasser, et c'est avec une extrême satisfaction que les témoins de la tragique scène constatèrent que l'enfant n'était pas blessé.

La voiture du bébé vola en éclat, pendant que celui-ci était lancé quelques pas plus loin, dans un banc de neige.

La mère souffrait de quelques légers sans gravité, nous dit-on. Le lieutenant O. Côté, du poste No 12, fut bientôt sur les lieux, et aidé de M. François Sigouin, domicilié au No 396 de la rue Montcalm, s'occupa de rechercher les témoins de l'accident.

Le carrosse de l'enfant, dont la mère ne pouvait plus se servir, a été transporté à la station de police, en attendant qu'on lui fasse subir les réparations nécessaires.

La voiture de M. Solomon a été complètement brisée, et le cheval, après s'être défilé, a continué sa course furieuse, pour être arrêté passablement loin de la scène de l'accident qui a bien failli avoir les suites les plus graves.

Comme nous disons plus haut, c'est après être montés sur un banc de neige, que la voiture a versé, et ce, sans qu'il y eût autre de la part du conducteur de l'attelage.

Il était 4 h. 15, hier après-midi, lorsque l'accident s'est produit.

Des centaines et des centaines de personnes ont jusqu'ici répondu à l'appel de la "Presse" en faveur des veuves et des orphelins de l'île Perrot.

Il y a eu des dévouements touchants dont nous parlerons quand la souscription sera terminée.

Mais ce n'est pas assez, il faut que tous les lecteurs et amis de la "Presse" prouvent leur humanité et leur compassion aux misères d'autrui.

Huit veuves et 40 orphelins attendent leur obole, quelle soit: 5 cts, 10 cts, 25 cts, \$1.00 ou plus. N'importe quelle souscription sera la bienvenue.

Adressez immédiatement:

CITY EDITOR, LA "PRESSE", MONTREAL.

Nos correspondants ou autres, qui ont des sommes entre les mains, devraient nous les faire parvenir sans délai.

Voici en page 5 les souscriptions parvenues à la "Presse" depuis hier soir.

ENCORE LA FAUTE DE LA NEIGE

UNE LOURDE VOITURE ENFONCE UNE GRANDE GLACE, ET LE CHARRIETIER, QUI PERDIT CONNAISSANCE, FUT TRANSPORTE A L'HOPITAL.

Cet avant-midi, il est arrivé, rue Bonsecours, un accident qui a créé un certain émoi.

Comme James Larresse, charretier à l'emploi de la "King Paper Box Coy", rue Ontario, reculait sa voiture devant l'établissement de l'intercolonial, Fluid Beef and Specialties, No 4 de la rue Bonsecours, pour y laisser une certaine quantité de boîtes en carton, le cheval ne put, à cause de l'épaisseur de la neige du chemin, retenir la voiture qui plongea sur le trottoir, comme un petit précipice.

La lourde et haute voiture alla donner dans la grande glace de l'établissement, qui se brisa en éclats.

M. Larresse fut tellement étonné, à la vue de cet accident, qu'il perdit connaissance.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

Ce que voyant, M. T. G. Bertrand, le gérant, appela une voiture de place et conduisit lui-même le malade à l'hôpital Notre-Dame, où il est encore sous les soins des médecins.

On l'enleva dans le magasin où malgré les meilleurs soins, on ne put le faire revenir à lui.

LA GREVE DANS LES FILATURES

Elle menace de s'étendre aux fabriques de Saint-Henri, de Magog et

DE MONTMORENCY

Les négociations se continuent, cependant et l'on s'attend à une décision demain après-midi.

LES ASSEMBLEES

La situation chez les ouvriers et ouvrières des filatures Sainte-Anne et Hochelaga qui sont en vacances depuis mardi dernier au sujet de certains griefs qu'ils veulent faire reconnaître par leurs employeurs ne s'était pas améliorée à venir jusqu'à ce matin. La grève au contraire menace de prendre des proportions plus grandes. Mais les ouvriers et ouvrières exigent, et la chose paraît très plausible, que cet employé soit suspendu de ses fonctions pendant que l'on instruisa sa cause afin que toute tentative d'intimidation soit éliminée.

La compagnie semble ne pas vouloir se rendre à cette condition et cette résistance menace d'amener une grève générale dans toute l'industrie de cette province.

M. Félix Marois, du bureau de conciliation et d'arbitrage de la province de Québec, a été en conférence une partie de l'avant-midi, aujourd'hui, avec M. Mole, le gérant-général de la "Dominion Textile Co." dans le but de faire naître un rapprochement entre les parties en présence. M. Mole a offert d'instituer de suite une enquête sur les accusations portées contre le contremaître Vienne et avait même que les grévistes retourneront à l'atelier. Il a assuré M. Marois que si la preuve était satisfaisante, le contremaître en question serait immédiatement congédié. C'est déjà un petit pas de fait vers le règlement des difficultés.

Demain après-midi, le bureau exécutif décidera à son assemblée régulière si cette proposition doit être acceptée ou non. En attendant tous les ouvriers et ouvrières continueront à chômer paisiblement et sans causer de misère à qui que ce soit. Il est fort à parier que si toutes les fois il y a reprise des travaux, la chose ne se produira certainement pas avant lundi prochain.

A 1 heure cet après-midi, les grévistes ont reçu leur salaire de la dernière quinzaine et tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Hier après-midi il y a eu deux nouvelles assemblées à la salle Tremblay, auxquelles MM. Wilfrid Paquet, L. A. Girard, Noël Lafontaine, St. Robert, Henri Bourbon et autres ont adressé la parole.

Le plus grand enthousiasme et la plus parfaite solidarité règnent chez les grévistes, qui attendent très patiemment les événements.

LE DR. O. F. MERCIER DANS LE DEUIL

Nous avons le grand regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Mercier, veuve de Joseph Mercier, ancien carrossier de la rue Notre-Dame, mère de M. le Dr O. F. Mercier, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame.

Mme Mercier, née Gauthier (Zoé), avait vu le jour à Varennes, il y a 76 ans. Il y a 8 ans, elle avait la douleur de perdre l'homme de bien qui fut le compagnon de sa vie.

Mme Mercier a succombé à une maladie de trois mois, souffrante avec une résignation toute chrétienne.

Elle laisse, pour la pleurer, ses deux enfants, M. le docteur O. F. Mercier et Mlle Ernestine Mercier, et autant d'amis que de connaissances.

Le défunt souffrait depuis assez longtemps d'une maladie pulmonaire, mais rien ne faisait prévoir un dénouement aussi subit, puisqu'il est mort, comme l'on dit, debout et à sa besogne.

Cette mort est vivement regrettée des patrons et des nombreux amis que le défunt avait su se créer par l'affabilité de son caractère.

Nos sympathies les plus sincères à la famille.

\$5000 POUR UN PIED

M. Henri Richer a donné instruction à ses avocats de prendre une action au montant de \$5,000 contre la compagnie du Grand Tronc.

Richer réclame cette somme de la compagnie parce qu'il la tient responsable d'un accident arrivé à son jeune fils Joseph. Pour aller à son travail, le jeune Richer avait à traverser la voie du Grand Tronc à Saint-Henri. Au mois de novembre dernier, il fut frappé par un locomotive, et, une des roues lui coupa un pied. La "Presse" a raconté dans le temps dans quelles circonstances l'accident est arrivé.

HOMMAGE A M. CHARLES MARCIL

Ottawa, 6 — M. Charles Marcil, député de Bonaventure et vice-président de la Chambre, qui a prononcé un discours au banquet de la "National Wholesale Lumber Dealers Association", à l'hôtel Willard, Washington, l'an dernier, a été élu membre honoraire de cette importante association, comprenant les principaux marchands de bois des Etats-Unis et du Canada, à la convention annuelle tenue, à Washington, hier.

PORT D'ARME ILLEGAL

Le nommé Alfred Lorne, arrêté par le constable Bricault, pour port d'arme illégal a été condamné à \$10 d'amende ou à un mois de prison par M. le recorder Weir.

LA DEMISSION DE L'HON. R. W. SCOTT

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)
Ottawa, 6 — Notre correspondant d'Ottawa nous informe à la dernière heure qu'il n'y a rien de fondé dans la dépêche adressée aux journaux du matin relativement à la démission de l'honorable R. W. Scott, secrétaire d'Etat.

ALARME A L'ECOLE

New-York, 6 — Une alarme fut sonnée, ce matin, de l'école de la 106ème rue, entre l'avenue Amsterdam et le Broadway. Le feu venait de prendre au dernier étage de l'édifice, qui en compte cinq. Néanmoins, on put faire évacuer les lieux en parfait ordre par les enfants. Quand ils furent descendus dans la cour, on les renvoya chez eux.

LES DOIGTS CROCHUS DU VOLEUR

Pendant qu'elle se reposait hier, après-midi, Mme Henri Chartrand est réveillée en sursaut. — Ce qui s'ensuivit. — La chasse à l'escarpe. — Les détectives.

Hier après-midi, vers 1 h. 30, un cambrioleur a tenté de pénétrer dans la demeure de M. Henri Chartrand, entrepreneur-ménager, No 489 de la rue Rivard, près de la rue Mont-Royal.

M. Chartrand était occupé à consulter ses livres, dans son bureau, et son épouse, pendant ce temps, dormait sur un sofa, dans une pièce voisine.

A l'intérieur de la maison, il régnait un silence aussi complet que s'il n'y eût eu personne. Malgré le soleil qui brillait et les nombreux voisins, un bruit d'escalade le hanger qui donne dans la cour et sauta sur la neige qui s'y trouve en abondance; puis s'approchant à pas de loup de la demeure, le sinistre oiseau écouta à la porte, regarda par les fenêtres.

Ne voyant, n'entendant rien à l'intérieur, l'escarpe se décida à opérer. S'armant d'un pieu qu'il avait emporté avec lui, il brisa la vitre de la porte d'entrée.

Mme Chartrand fut réveillée en sursaut par le bruit des éclats de verre tombant sur le plancher; en même temps, en jetant les yeux vers l'endroit, elle aperçut les doigts crochus du cambrioleur qui s'étaient in-

troqués par le trou béant, et qui cherchaient à faire jouer la clef dans la serrure.

Sans perdre de temps, la courageuse femme courut avertir son mari de l'indésirée visite du voleur.

On suppose que le malfaiteur a entendu le bruit que fit Mme Chartrand en se levant, — les bandits ont l'oreille fine, — ou qu'il a vu l'embrasement de l'épouse alors qu'elle allait prévenir son mari, toujours est-il, que quand M. Chartrand arriva pour se saisir du cambrioleur, il vit l'homme qui, avec une agilité de singe, se tenait sur le hanger, et sautait dans la rue, emportant avec lui son pieu.

Le seul délit commis est le bris de la vitre, mais que l'on s'imagine des dommages qu'aurait pu faire l'effréné personnage, si M. et Mme Chartrand ne s'étaient pas trouvés à leur demeure.

On a tenté, mais en vain de suivre le criminel à la piste.

Le chef Carpentier prévenu, a confié aux détectives Demers et Guérin le soin de faire une enquête, et de s'occuper du personnage qui, depuis quelque temps, opère un peu partout dans le quartier. Malheur à lui, s'il est pris.

UN EMULE DE BRINDAMOUR

UN CANADIEN-FRANCAIS DE MONTREAL SE FAIT FORT DE REPERTER L'EXPLOIT ACCOMPLI AU POSTE No 5.

Les exploits de Gunning et de Brindamour, les briseurs de menottes, ceux qui se rient des prisons et des cachots, ont paru jusqu'ici insurpassables autant qu'incompréhensibles.

Et cependant, que le croirez-vous? Montréal possède quelqu'un qui offre de battre tous les records des deux fameux prestidigitateurs.

Après avoir vu Brindamour et Gunning à l'œuvre, on s'est contenté, pour la plupart du moins, de passer outre, disant que le mystère était impenétrable.

M. J. Eugène Carle, demeurant au No 1254 de la rue Saint-Denis, affirme y comprendre quelque chose, et comme preuve de sa conviction, il se fera enfermer à 4 heures et 30 minutes cet après-midi, dans la cellule que celle où l'on enferme Brindamour, au poste No 5, 102 rue Chenneville.

"Comme je suis certain, dit-il, que la chose réussira, je déclare à l'avance que je sortirai de la cellule en moins de temps que Brindamour ne l'a fait, avec mes menottes aux pieds, tel qu'il a été placé lui-même."

"Il n'y a pas de menottes que je ne puisse ouvrir et j'invente les représentations de la "Presse" à être présentes cet après-midi à mon incarceration."

"Si je réussis, comme j'en suis convaincu, je donnerai une représentation publique, au profit des malheureuses veuves de l'île Perrot."

Brindamour en second plan?

C'est ce que nous avons hâte de savoir.

IL EST MORT SOUDAINEMENT

M. F. E. JONES, AGENT DE MANUFACTURIERS, EXPIRE DANS SON BUREAU, HIER MIDI.

M. Frank E. Jones, agent de manufacturiers, a été trouvé mort dans son bureau, 485 rue de la Trinité, hier après-midi, vers 1 heure.

M. Jones souffrait d'une syncope cardiaque occasionnée par l'indigestion. Tout l'avant-midi il avait travaillé à ses occupations, comme à l'ordinaire, mais en se levant de son "bureau", son sténographe le trouva mort.

Le défunt avait 49 ans. Il avait vu le jour à Montréal et y avait demeuré toute sa vie. C'était un vétéran du mouvement conservateur. Il était officier du "Junior Conservative Club" et membre de la "Dominion Commercial Travellers' Association".

M. Jones était marié, avait une femme et deux fils, Leslie et Percy. Le coroner M. Mahon a disposé du cadavre, hier après-midi, sans convoquer de jury.

SERAIT-CE UN NOUVELLE GREVE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)
Saint-Hyacinthe, 6 — La manufacture Pennam serait, paraît-il, menacée d'une nouvelle grève; mais cette fois elle ne semble pas sérieuse. L'ouvrage manquant dans un département les jeunes filles qui y travaillaient ont reçu un ordre de se transporter dans un autre. De là mécontentement chez certaines d'elles, parce que le travail y serait moins rémunérateur. Une quinzaine d'entre elles ont quitté le travail.

MORT SUBITE